

Arrêté du 14 septembre 2012 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

NOR : JUSC1234265A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 811-40 et R. 812-21 ;
Vu l'arrêté du 24 octobre 2005 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié ;*

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Lyon, en date du 5 septembre 2012,

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel de :

Chambéry, Grenoble, Lyon et Riom

M. Bernard RABATEL, avocat général près la cour d'appel de Lyon, titulaire, en remplacement de M. Michel GIRARD.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 14 septembre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLÉE